

Paru dans **Entreprendre**

> SPÉCIAL AVOCATS

Spécialiste en droit de la Sécurité Sociale

Avocate en droit social, Martine Boyer-Hémon assiste ses clients devant les juridictions prud'homales ou spécialisées en protection sociale.



Martine Boyer Hémon

Quels sont les enjeux du droit de la Sécurité Sociale ?

La loi Rebsamen de 2015, la réforme du contentieux de la protection sociale et le décret de 2019 applicable au 1er décembre 2019 sur les maladies professionnelles et les accidents du travail ont révolutionné ce droit en le complexifiant avec l'enchevêtrement des délais, qui exigent une technicité pour laquelle le Cabinet a développé une expertise.

Notre défi est d'en être le référent en ciblant rapidement l'évolution des jurisprudences afin d'accompagner nos clients.

Pour quelles affaires vos clients vous mandatent-ils ?

Nous accompagnons aussi bien les entreprises qui souhaitent gérer et optimiser les conséquences sociales des accidents du travail, notamment afin prévenir celles-ci ainsi que les maladies professionnelles, gérer les conséquences des inaptitudes, les risques de contentieux pour faute inexcusable, réduire la tarification par les CARSAT..., que les particuliers tant dans leurs relations avec la Caisse de Sécurité Sociale, ou la liquidation de leurs préjudices corporels.

